

Cote du document:	<u>EB 2020/131(R)/R.11/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>5 a) ii) d)</u>
Date:	<u>2 décembre 2020</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Français</u>

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêts et dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette

République du Bénin et République togolaise

Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Numéro des projets: 2000003066 (Bénin) – 2000003067 (Togo)

Additif

Conseil d'administration — Cent trente et unième session
Rome, 7-9 décembre 2020

Pour: **Approbation**

République du Bénin et République togolaise

Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les suppressions et les ajouts ci-après à apporter au rapport du Président sur le Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles (EB 2020/131(R)/R.11). Pour plus de clarté, les ajouts apparaissent en caractères gras et le texte barré correspond aux suppressions.

À la page v, le résumé du financement est modifié comme suit:

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteurs/bénéficiaires:	Ministères en charge des finances du Bénin et du Togo
Organismes d'exécution:	
Bénin:	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP)
Togo:	Ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique (MAPAH)
Bénéficiaire du don régional:	Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA)
Coût total du programme:	Environ 92,8 millions d'EUR (équivalent approximativement à 108,56 millions d'USD)
Bénin:	62 827 500 USD
Togo:	42 732 900 USD
Montant du prêt du FIDA (Onzième reconstitution des ressources [FIDA11]):	31,20 millions d'EUR (équivalent approximativement à 36,50 millions d'USD) (soit 33,6% du coût total)
Bénin:	18,72 millions d'EUR (équivalent approximativement à 21,90 millions d'USD), dont 73% sous forme de prêt particulièrement concessionnel (c'est-à-dire assorti de conditions particulièrement favorables)
Togo:	12,48 millions d'EUR (équivalent approximativement à 14,60 millions d'USD), dont 73% sous forme de prêt particulièrement concessionnel
Conditions du des prêts du FIDA:	Prêts à des conditions particulièrement favorables
Bénin:	Prêt particulièrement concessionnel
Togo:	Prêt particulièrement concessionnel
Montant du des dons du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (GSD)(FIDA11):	
Bénin:	6,93 millions d'EUR (équivalent approximativement à 8,10 millions d'USD)
Togo:	4,62 millions d'EUR (équivalent approximativement à 5,40 millions d'USD)
Cofinanceurs:	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (Fonds de l'OPEP); Gouvernement béninois; Gouvernement togolais; bénéficiaires

Montant du cofinancement:	Fonds de l'OPEP ¹ , à hauteur de 22,23 millions d'EUR (équivalent approximativement à 26 millions d'USD)
Conditions du cofinancement:	Financement parallèle
Contribution des Emprunteurs/bénéficiaires:	Gouvernement béninois et Gouvernement togolais ² , à hauteur d'environ 13,26 millions d'EUR (équivalent approximativement à 15,50 millions d'USD)
Bénin:	7,53 millions d'EUR (équivalent approximativement à 8,81 millions d'USD)
Togo:	5,72 millions d'EUR (équivalent approximativement à 6,69 millions d'USD)
Contribution des bénéficiaires:	4,32 millions d'EUR (équivalent approximativement à 5,05 millions d'USD)
Bénin:	3,43 millions d'EUR (équivalent approximativement à 4,02 millions d'USD)
Togo:	0,88 million d'EUR (équivalent approximativement à 1,03 million d'USD)
Déficit de financement:	8,55 millions d'EUR (équivalent approximativement à 10 millions d'USD)
Montant du financement du climatique apporté par le FIDA (action climatique):	Montant total: 16,69 millions d'EUR (équivalent approximativement à 19 529 000 USD 19,53 millions d'USD) Montant au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11): 5,95 millions d'EUR (équivalent approximativement à 6 964 500 USD 6,96 millions d'USD)
Montant du don régional du FIDA en faveur de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA):	1,71 million d'EUR (équivalent approximativement à 2 millions d'USD)³
Institutions coopérantes:	FIDA et ARAA

À la page v, la note de bas de page n° 3 est modifiée comme suit:

"³ Il est aussi attendu un don du Fonds de l'OPEP (~~4 million d'USD~~ **0,9 million d'EUR**) pour le financement du don régional PRIMA (coordination et activités à l'échelle régionale)."

À la page 8, le paragraphe 31 est modifié comme suit:

"31. Conformément aux méthodes des banques multilatérales de développement ayant trait au financement climatique, le PRIMA inclut le financement du FIDA relatif aux changements climatiques d'un montant total de ~~19 529 000 USD~~ **16 694 306,72 EUR** (dont ~~6 964 500 USD~~ **5 953 581,81 EUR** proviennent des ressources du programme de prêts et dons de FIDA11). Le financement de l'adaptation aux changements climatiques s'élève à ~~14 231 000 USD~~ **12 165 327,41 EUR** (dont ~~5 115 500 USD~~ **4 372 969,74 EUR** proviennent de FIDA11) et le financement de l'atténuation ~~de~~ **des** effets des changements climatiques à ~~5 298 000 USD~~ **4 528 979,31 EUR** (dont ~~1 849 000 USD~~ **1 580 612,07 EUR** proviennent de FIDA11). Les montants individuels du financement climatique par pays sont les suivants: ~~12 529 000 USD~~ **10 710 377,84 EUR** pour le Bénin (dont ~~6 264 500 USD~~ **5 355 188,92 EUR** du

¹ En cours de négociation, suite aux lettres de demande adressées par les Gouvernements béninois et togolais au Fonds de l'OPEP. Durant la mission de conception, ce fonds a exprimé son vif intérêt pour contribuer au plan de financement.

² Correspondant aux droits, aux taxes et à la mise à disposition des bureaux pour l'unité de gestion du programme (UGP) et de terrains pour l'instauration de marchés.

³ Il est aussi attendu un don du Fonds de l'OPEP (~~4 million d'USD~~ **0,9 million d'EUR**) pour le financement du don régional PRIMA (coordination et activités à l'échelle régionale).

financement climatique de FIDA11) et ~~7 000 000 USD~~ **5 983 928,88 EUR** pour le Togo (dont ~~700 000 USD~~ **598 392,88 EUR** du financement climatique dans le cadre de FIDA11)."

À la page 8, le paragraphe 32 est modifié comme suit:

"32. Le PRIMA sera mis en œuvre sur une période de six ans (2021-2026) au Bénin et au Togo. Son coût total, y compris les imprévus, est estimé à ~~108,6 millions d'USD~~ **92,84 millions d'EUR**, soit environ 63,5 milliards de FCFA répartis entre la composante 1, intégration des marchés et entrepreneuriat rural, à hauteur de ~~53,8 millions d'USD~~ **45,97 millions d'EUR**, soit 31,5 milliards de FCFA (49,5%), la composante 2, transformation en faveur d'une agriculture familiale adaptée aux changements climatiques, à hauteur de ~~38,5 millions d'USD~~ **32,94 millions d'EUR**, soit 22,6 milliards de FCFA (35,5%), la composante 3, concertation sur les politiques et engagement citoyen, à hauteur de ~~5,9 millions d'USD~~ **4,99 millions d'EUR**, soit 3,4 milliards de FCFA (5,4%), et les coûts de mise en œuvre à hauteur de ~~10,4 millions d'USD~~ **8,89 millions d'EUR**, soit 6,0 milliards de FCFA (9,6%)."

À la page 8, le paragraphe 33 est modifié comme suit:

"33. Les activités régionales du PRIMA seront financées pour un montant total de ~~5 millions d'USD~~ **4,27 millions d'EUR** ainsi réparti: un don régional du FIDA de ~~2 millions d'USD~~ **1,71 million d'EUR**, un don régional du Fonds de l'OPEP de ~~1 million d'USD~~ **0,85 million d'EUR** (les deux correspondent à la colonne "Dons régionaux de l'UniR-AT" du tableau ci-après), et une rétrocession **des** pays (sur la partie dons) de ~~2 millions d'USD~~ **1,71 million d'EUR**, dont ~~1,2 million d'USD~~ **1 million d'EUR** par le Bénin et ~~0,8 million d'USD~~ **0,68 million d'EUR** par le Togo."

À la page 9, le tableau 1 est remplacé par le suivant:

Tableau 1

Coût du PRIMA par composante et par pays, y compris les dons régionaux²³

(en milliers d'EUR)

Composante/sous-composante	Bénin		Togo		Dons régionaux de l'UniR-AT		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural								
1.1. Gestion des infrastructures économiques et dispositifs de maintenance	1 144,98	52,3	1 045,39	47,7	-	-	2 190,37	2,4
1.2. Réhabilitation des infrastructures économiques	19 615,66	56,9	14 858,18	43,1	-	-	34 473,84	37,1
1.3. Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés	5 420,41	58,2	3 889,72	41,8	-	-	9 310,05	10,0
Sous-total	26 180,97	56,9	19 793,30	43,1	-	-	45 974,27	49,5
2. Transformation en faveur d'une agriculture familiale adaptée aux changements climatiques							-	-
2.1. Développement d'une agriculture durable et climatorésiliente	4 389,72	58,9	3 058,22	41,1	-	-	7 447,94	8,0
2.2. Gestion durable de l'irrigation	15 470,08	67,5	7 460,08	32,5	-	-	22 930,07	24,7
2.3. Amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles et appui à l'intégration des femmes	1 334,25	52,2	1 224,06	47,8	-	-	2 558,30	2,8
Sous-total	21 194,05	64,3	11 742,35	35,7	-	-	32 936,40	35,5
3. Concertation sur les politiques et engagement citoyen								
3.1. Concertation sur les politiques	1 372,37	40,1	1 161,31	33,9	887,16	25,9	3 420,84	3,7
3.2. Engagement citoyen	356,56	22,8	354,76	22,7	854,85	54,6	1 566,25	1,7
Sous-total	1 728,93	34,7	1 516,16	30,4	1 742,01	34,9	4 987,09	5,4
4. Gestion et coordination, suivi-évaluation								
4.1. Gestion du programme et appui institutionnel	3 922,55	52,8	2 868,10	38,6	633,10	8,5	7 423,75	8,0
4.2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs	681,31	46,0	610,28	41,2	189,43	12,8	1 481,11	1,6
Sous-total	4 603,86	51,7	3 478,37	39,1	822,62	9,2	8 904,86	9,6
TOTAL	53 707,90	57,9	36 530,09	39,4	2 564,54	2,8	92 802,19	100,0

²³ Nommés "dons régionaux de l'UniR-AT" dans le tableau, il s'agit des dons du FIDA et du Fonds de l'OPEP (en cours de validation).

À la page 10, le tableau 2 est remplacé par le suivant:

Tableau 2

Coût du programme par composante (et sous-composante) et par source de financement

(en milliers d'EUR)

Composante/sous-composante	Don du FIDA		Prêt du FIDA		Don régional du FIDA		Prêt du Fonds de l'OPEP		Don régional du Fonds de l'OPEP		Déficit de financement		Contribution des Gouvernements en nature		Contribution des bénéficiaires en espèces		Contribution des bénéficiaires en nature		Total		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
1. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural																					
1.1. Gestion des infrastructures économiques et dispositifs de maintenance	1 945,12	88,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	245,26	11,2	-	-	-	-	2 190,37	2,4	
1.2. Réhabilitation des infrastructures économiques	-	-	5 705,59	16,6	-	-	17 761,41	51,5	-	-	3 141,99	9,1	7 864,76	22,8	-	-	-	-	34 473,84	37,1	
1.3. Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés	-	-	8 313,81	89,3	-	-	-	-	-	-	-	-	165,16	1,8	438,19	4,7	392,89	4,2	9 310,05	10,0	
Sous-total	1 945,12	4,2	14 019,49	30,5	-	-	17 761,41	38,6	-	-	-3 141,99	6,8	8 275,18	18,0	438,19	1,0	392,89	0,9	45 974,27	49,5	
2. Transformation en faveur d'une agriculture familiale adaptée aux changements climatiques	-																				
2.1. Développement d'une agriculture durable et climatorésiliente	2 444,01	32,8	4 547,96	61,1	-	-	-	-	-	-	-	-	446,32	6,0	-	-	9,66	0,1	7 447,94	8,0	
2.2. Gestion durable de l'irrigation	-	-	6 977,43	30,4	-	-	3 609,76	15,7	-	-	5 406,57	23,6	3 459,22	15,1	-	-	3 477,26	15,2	22 930,07	24,7	
2.3. Amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles et appui à l'intégration des femmes	2 345,96	91,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	212,43	8,3	-	-	-	-	2 558,30	2,8	
Sous-total	4 789,96	14,5	11 525,39	35,0	-	-	3 609,76	11,0	-	-	-5 406,57	16,4	4 117,88	12,5	-	-	3 486,84	10,6	32 936,40	35,5	
3. Concertation sur les politiques et engagement citoyen																					
3.1. Concertation sur les politiques	2 410,84	70,5	-	-	887,16	25,9	-	-	-	-	-	-	122,84	3,6	-	-	-	-	3 420,84	3,7	
3.2. Engagement citoyen	684,90	43,7	-	-	-	-	-	-	854,85	54,6	-	-	26,5	1,7	-	-	-	-	1 566,25	1,7	
Sous-total	3 095,74	62,1	-	-	887,16	17,8	-	-	-854,85	17,1	-	-	149,34	3,0	-	-	-	-	4 987,09	5,4	
4. Gestion et coordination, suivi-évaluation																					
4.1. Gestion du programme et appui institutionnel	854,85	11,5	5 337,84	71,9	633,10	8,5	-	-	-	-	-	-	597,97	8,1	-	-	-	-	7 423,75	8,0	
4.2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs	854,76	57,7	319,20	21,6	189,43	12,8	-	-	-	-	-	-	117,63	7,9	-	-	-	-	1 481,11	1,6	
Sous-total	1 709,61	19,2	5 656,95	63,5	822,62	9,2	-	-	-	-	-	-	715,59	8,0	-	-	-	-	8 904,86	9,6	
TOTAL	11 540,43	12,4	31 201,91	33,6	1 709,69	1,8	21 371,17	23,0	854,85	0,9	8 548,47	9,2	13 257,82	14,3	438,19	0,5	3 880,15	4,2	92 802,19	100,0	

À noter que le PRIMA présente un déficit de financement de 8,55 millions d'EUR (soit 9,2% des coûts totaux) non couvert à la date de soumission.

À la page 11, le tableau 3 est remplacé par le suivant:

Tableau 3

Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'EUR)

Catégorie de dépenses	Don du FIDA		Prêt du FIDA		Don régional du FIDA		Prêt du Fonds de l'OPEP		Don régional du Fonds de l'OPEP		Déficit de financement		Contribution des Gouvernements en nature		Contribution des bénéficiaires en espèces		Contribution des bénéficiaires en nature		Total		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
I. Coûts d'investissement																					
A. Travaux																					
1. Travaux/génie civil	-	-	7 477,26	16,4	-	-	21 371,17	47	-	-	8 444,18	18,6	8 186,19	18	-	-	-	-	45 478,71	49	
2. Travaux, foncier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 025,22	36,8	-	-	3 477,26	63,2	5 502,65	5,9	
Sous-total	-	-	7 477,26	14,7	-	-	21 371,17	41,9	-	-	8 444,18	16,6	10 211,40	20	-	-	3 477,26	6,8	50 981,36	54,9	
B. Équipements et matériel	-																				-
1. Véhicules	-	-	104,29	77	-	-	-	-	-	-	-	-	31,12	23	-	-	-	-	135,07	0,1	
2. Équipements et matériel	217,13	12,2	1 135,15	63,9	21,54	1,2	-	-	-	-	-	-	403,92	22,7	-	-	-	-	1 778,08	1,9	
Sous-total	217,13	11,3	1 239,44	64,8	21,54	1,1	-	-	-	-	-	-	435,03	22,7	-	-	-	-	1 913,15	2,1	
C. Biens, services et intrants	906,99	44,8	877,93	43,4	169,69	8,4	-	-	68,13	3,4	-	-	0	0	-	-	-	-	2 022,57	2,2	
D. Services	-																				-
1. Assistance technique	272,53	19,7	863,48	62,3	-	-	-	-	-	-	-	-	249,36	18	-	-	-	-	1 385,71	1,5	
2. Services de consultance nationale	2 642,93	38	2 945,80	42,4	7,44	0,1	-	-	-	-	104,38	1,5	1 249,70	18	-	-	-	-	6 949,91	7,5	
3. Services de consultance internationale	88,31	1,9	3 284,75	72	272,27	6	-	-	175,16	3,8	-	-	740,47	16,2	-	-	-	-	4 560,61	4,9	
4. Formations, ateliers et séminaires	4 373,82	51,1	2 843,39	33,2	724,14	8,5	-	-	611,56	7,1	-	-	0	0	-	-	7,27	0,1	8 560,44	9,2	
Sous-total	7 377,59	34,4	9 937,51	46,3	1 003,85	4,7	-	-	786,80	3,7	104,38	0,5	2 239,53	10,4	-	-	7,27	0	21 456,66	23,1	
E. Subventions et dons	1 218,24	13,4	7 015,64	77,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	438,19	4,8	395,28	4,4	9 067,36	9,8	
F. UniR-AT	1 709,69	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 709,69	1,8	
Total coûts d'investissement	11 429,56	13,1	26 547,79	30,5	1 195,08	1,4	21 371,17	24,5	854,85	1	8 548,56	9,8	12 885,96	14,8	438,19	0,5	3 879,81	4,5	87 150,80	93,9	
II. Dépenses de fonctionnement	-																				-

9

Catégorie de dépenses	Don du FIDA		Prêt du FIDA		Don régional du FIDA		Prêt du Fonds de l'OPEP		Don régional du Fonds de l'OPEP		Déficit de financement		Contribution des Gouvernements en nature		Contribution des bénéficiaires en espèces		Contribution des bénéficiaires en nature		Total		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
A. Salaires et indemnités	110,87	2,5	3 882,03	89	371,00	8,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 363,99	4,7
B. Frais de fonctionnement	-	-	772,01	60	143,61	11,2	-	-	-	-	-	-	372,03	28,9	-	-	-	-	-	1 287,40	1,4
Total dépenses de fonctionnement	110,87	2	4 654,04	82,3	514,62	9,1	-	-	-	-	-	-	372,03	6,6	-	-	-	-	-	5 651,39	6,1
TOTAL	11 540,43	12,4	31 201,91	33,6	1 709,69	1,8	21 371,17	23	854,85	0,9	8 548,47	9,2	13 257,82	14,3	438,54	0,5	3 880,15	4,2	92 802,19	100,0	

À noter que le PRIMA présente un déficit de financement de 8,55 millions d'EUR (soit 9,2% des coûts totaux) non couvert à la date de soumission.

À la page 12, le tableau 4 est remplacé par le suivant:

Tableau 4
Coût du programme par composante (et sous-composante) et par année
(en milliers d'EUR)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>2026</i>	<i>Total</i>
1. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural							
1.1. Gestion des infrastructures économiques et dispositifs de maintenance	298,77	316,89	382,54	409,22	396,31	386,65	2 190,37
1.2. Réhabilitation des infrastructures économiques	28,89	618,99	5 874,17	14 044,54	11 495,64	2 411,61	34 473,84
1.3. Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés	1 124,29	1 878,95	2 317,32	2 386,31	1 216,19	387,07	9 310,05
Sous-total	1 451,96	2 814,84	8 574,03	16 840,14	13 108,14	3 185,25	45 974,27
2. Transformation en faveur d'une agriculture familiale adaptée aux changements climatiques	-	-	-	-	-	-	-
2.1. Développement d'une agriculture durable et climatorésiliente	658,92	1 313,64	2 311,16	2 006,58	671,23	486,41	7 447,94
2.2. Gestion durable de l'irrigation	121,30	380,66	6 354,51	9 626,60	6 392,20	54,88	22 930,07
2.3. Amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles et appui à l'intégration des femmes	182,94	547,19	518,12	587,88	408,62	313,64	2 558,30
Sous-total	963,16	2 241,41	9 183,88	12 221,06	7 472,05	854,93	32 936,40
3. Concertation sur les politiques et engagement citoyen	-	-	-	-	-	-	-
3.1. Concertation sur les politiques	393,49	535,90	515,13	871,77	636,43	411,01	3 363,65
3.2. Engagement citoyen	144,38	181,23	361,77	311,42	290,99	276,37	1 566,25
Sous-total	537,87	717,13	876,90	1 183,19	927,42	687,38	4 929,90
4. Gestion et coordination, suivi-évaluation	-	-	-	-	-	-	-
4.1. Gestion du programme et appui institutionnel	2 151,82	912,72	916,99	1 264,49	1 155,84	1 044,96	7 446,83
4.2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs	465,38	122,16	218,67	199,44	158,06	351,43	1 515,22
Sous-total	2 617,11	1 034,96	1 135,66	1 463,93	1 313,90	1 396,48	8 962,04
TOTAL	5 570,10	6 808,26	19 770,39	31 708,24	22 821,42	61 24,04	92 802,19
TOTAL (en %)	6%	7%	21%	34%	25%	7%	100%

À la page 13, le paragraphe 35 est modifié comme suit:

"35. Les sources de financement du programme comprendront: i) le FIDA, à hauteur de ~~52 millions d'USD~~ **44,45 millions d'EUR**, soit 47,9% des coûts totaux, dont un don régional de ~~2 millions d'USD~~ **1,71 million d'EUR** et les allocations au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du Bénin et du Togo pour 2019-2021; ii) le Fonds de l'OPEP²⁷, ~~26 millions d'USD~~ **à hauteur de 22,23 millions d'EUR**, soit 23,9% des coûts totaux, dont un don régional de ~~1 million d'USD~~ **0,85 million d'EUR**; iii) les Gouvernements du Bénin et du Togo²⁸, **pour** environ ~~15,5 millions d'USD~~ **13,2 millions d'EUR**, soit 14,3% des coûts totaux; iv) les bénéficiaires, ~~5 millions d'USD~~ **à hauteur de 4,32 millions d'EUR** (4,7% des coûts totaux)²⁹; v) ~~un~~. **Le déficit de financement s'élève à de 10 millions d'USD **8,55 millions d'EUR**, soit 9,2% des coûts totaux³⁰."**

À la page 13, le paragraphe 36 est modifié comme suit:

"36. Ce plan de financement fera l'objet de deux accords de financement bilatéraux distincts. Les activités régionales du PRIMA d'un montant total de ~~5 millions d'USD~~ **4,27 millions d'EUR** seront financées par le don régional du FIDA à hauteur de ~~2 millions d'USD~~ **1,71 million d'EUR**, par le don régional du Fonds de l'OPEP⁷ ~~1 million d'USD~~ **à hauteur de 0,85 million d'EUR**⁷ et par les allocations SAFP du Bénin et du Togo, ~~2 millions d'USD~~ **pour un montant de 1,71 million d'EUR** (60% et 40% respectivement, proportionnellement à leur SAFP respectif)³¹."

À la page 13, la note de bas de page n° 24 est modifiée comme suit:

"²⁴ Pour le Bénin il s'agit d'un montant de ~~8,8 millions d'USD~~ **7,52 millions d'EUR** (14,0% du coût total) et pour le Togo, de ~~6,7 millions d'USD~~ **5,73 millions d'EUR** (15,7% du coût total)."

À la page 13, la note de bas de page n° 25 est modifiée comme suit:

"²⁵ Pour le Bénin, ~~3,7 millions d'USD~~ **3,16 millions d'EUR** et pour le Togo, ~~0,8 million d'USD~~ **0,68 million d'EUR**."

À la page 13, la note de bas de page n° 26 est modifiée comme suit:

"²⁶ Pour le Bénin, ~~0,3 million d'USD~~ **0,26 million d'EUR** (6,4% du coût total) et pour le Togo, ~~0,2 million d'USD~~ **0,17 million d'EUR** (2,4% du coût total)."

²⁷ En cours de négociation suite aux lettres de demande adressées par les Gouvernements du Bénin et du Togo à l'OPEP. Durant la mission de conception, ce fonds a exprimé son vif intérêt pour contribuer au plan de financement.

²⁸ Correspondant aux droits, taxes, mise à disposition de bureaux pour les UGP, et de terrains pour l'instauration de marchés.

²⁹ Ce financement comprend, d'une part, une contribution en nature par la mise à disposition de terres agricoles pour la réalisation des aménagements hydro-agricoles et de champs-écoles paysans, et la mobilisation de main-d'œuvre et de biens comme la participation à la mise en œuvre des sous-projets pour ~~4,5 millions d'USD~~ **3,85 millions d'EUR** et, d'autre part, une contribution en espèces pour le financement des plans de consolidation et de viabilité à hauteur de ~~0,5 million d'USD~~ **0,43 million d'EUR** pour les agro-petites et moyennes entreprises. L'appui du PRIMA à travers le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) et le Fonds national de développement agricole (FNDA) augmentera la contribution des institutions de financement au financement agricole et à l'accès au marché. L'effet de levier attendu se chiffre à plus de 2 milliards de FCFA d'encours sur les différents segments de marché promus par le programme.

³⁰ Ce besoin financier sera mobilisé afin qu'une partie des infrastructures de marchés (marchés de demi-gros, centres de collecte et pistes rurales) et des superficies d'aménagements hydro-agricole soit prise en charge.

³¹ Un mémorandum d'accord (*Memorandum of Understanding*) sera établi entre l'ARAA et chaque UGP qui instituera l'ARAA comme partenaire de mise en œuvre. L'ARAA devra produire son propre PTBA qui sera approuvé par les deux Gouvernements et le FIDA (lors des sessions du comité de pilotage conjoint) en identifiant recensant des activités alignées sur la convention de collaboration établie.

À la page 13, la note de bas de page n° 29 est modifiée comme suit:

"²⁹ Ce financement comprend, d'une part, une contribution en nature par la mise à disposition de terres agricoles pour la réalisation des aménagements hydro-agricoles et de champs-écoles paysans, et la mobilisation de main-d'œuvre et de biens comme la participation à la mise en œuvre des sous-projets pour ~~4,5 millions d'USD~~ **3,85 millions d'EUR** et, d'autre part, une contribution en espèces pour le financement des plans de consolidation et de viabilité à hauteur de ~~0,5 million d'USD~~ **0,43 million d'EUR** pour les agro-petites et moyennes entreprises. L'appui du PRIMA à travers le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) et le Fonds national de développement agricole (FNDA) augmentera la contribution des institutions de financement au financement agricole et à l'accès au marché. L'effet de levier attendu se chiffre à plus de 2 milliards de FCFA d'encours sur les différents segments de marché promus par le programme."

À la page 13, la note de bas de page n° 32 est modifiée comme suit:

"³² D'un montant de ~~861 497 USD~~ **736 000 EUR** pour chaque pays."

À la page 14, le paragraphe 40 est modifié comme suit:

"40. Après la signature des accords de financement et l'entrée en vigueur des prêts et dons du FIDA, consécutive à leur ratification ~~par le Parlement~~ **ou à leur approbation par l'autorité compétente, selon la législation** respectif de chaque État emprunteur, les représentants de ~~l'Emprunteur/bénéficiaire~~ **des emprunteurs** ouvriront un compte désigné par un bailleur de fonds extérieur."

À la page 14, le paragraphe 43 est modifié comme suit:

"43. L'analyse financière et économique a été menée en utilisant les études diagnostiques réalisées au Togo et au Bénin dans le cadre de la conception du PRIMA et validées par les deux Gouvernements, les données statistiques nationales et les échanges tenus avec les représentants des structures techniques des pouvoirs publics et autres partenaires. Pour chaque pays, sept modèles d'exploitation de microentreprises/entreprises ont été élaborés sur la base des activités que soutiendra le PRIMA. Les résultats de l'analyse économique montrent que le programme est économiquement viable. Le taux de rentabilité économique interne (TREI) de base du PRIMA s'établit à 12,2% avec une valeur actuelle nette (VAN) estimée à 34,0 milliards de FCFA, soit ~~54,4 millions d'USD~~ **46,50 millions d'EUR** sur une période de 20 ans et pour un budget total de ~~108,5 millions d'USD~~ **92,84 millions d'EUR**. L'analyse économique a également pris en compte l'impact des infrastructures économiques, notamment des pistes sur les exploitations familiales. L'analyse de sensibilité conduite pour divers scénarios confirme la robustesse du programme."

À la page 14, la note de bas de page n° 33 est modifiée comme suit:

"³³ Qui incluent ~~2 millions d'USD~~ **1,71 million d'EUR au titre** du guichet don du FIDA. Voir annexe."

À la page 20, le paragraphe 75 est modifié comme suit:

"75. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Bénin un prêt, à des conditions particulièrement ~~concessionnelles~~ **favorables**, de ~~vingt et un millions neuf cent mille dollars des États-Unis (21 900 000 USD)~~ **dix-huit millions sept cent vingt mille euros (18 720 000 EUR)**, et un don, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, de ~~huit millions cent mille dollars des États-Unis (8 100 000 USD)~~ **six millions neuf cent vingt-cinq mille euros (6 925 000 EUR)**, qui seront régis par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République togolaise un prêt, à des conditions particulièrement ~~concessionnelles~~ **favorables**, de ~~quatorze millions six cent mille dollars des États-Unis (14 600 000 USD)~~ **douze millions quatre cent quatre-vingt mille euros (12 480 000 EUR)**, et un don, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, de ~~cinq millions quatre cent mille dollars des États-Unis (5 400 000 USD)~~ **quatre millions six cent quinze mille euros (4 615 000 EUR)**, qui seront régis par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE ÉGALEMENT: que le Fonds, afin de financer en partie le Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles, accordera un don régional de ~~deux millions de dollars des États-Unis (2 000 000 USD)~~ **d'un million sept cent dix mille euros (1 710 000 EUR)** à l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation, pour un programme d'une durée de six ans, aux termes et conditions qui seront régis par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

Dans l'annexe, page 23, le paragraphe 11 est modifié comme suit:

"11. Le coût total des activités est estimé à ~~5,0 millions d'USD~~ **4,27 millions d'EUR**. La répartition des coûts par composante se présente comme suit: i) composante 1, ~~2,01 millions d'USD~~ **1,72 million d'EUR** (40,2% du coût total); ii) composante 2, ~~1,0 million d'USD~~ **0,85 million d'EUR** (20%); iii) composante 3, ~~1,99 million d'USD~~ **1,70 million d'EUR** (39,8%). Le don du FIDA sera décaissé au cours des trois premières années et les autres sources de financement couvriront les coûts pendant les trois années restantes."

Dans l'annexe, page 23, le tableau 1 est remplacé par le suivant:

Tableau 1
Coût par composante et par source de financement
(en milliers d'EUR)

<i>Composante de dons</i>	<i>Fonds de l'opération de prêt régionale</i>	<i>Don régional du FIDA</i>	<i>Don régional du Fonds de l'OPEP</i>	<i>Total</i>
1. Composante 1: Intégration régionale des échanges	829,89	887,16	0	1 717,05
2. Composante 2: Engagement citoyen	0	0	854,85	854,85
3. Composante 3: Coordination régionale, suivi-évaluation et gestion des savoirs				
A. Gestion de projet et appui institutionnel	656,18	633,10		1 289,28
B. Coordination régionale, suivi-évaluation et gestion des savoirs	223,54	189,43		413,06
Total	1 709,69	1 709,69	854,85	4 274,23

Dans l'annexe, page 23, le paragraphe 12 est modifié comme suit:

"12. La ventilation par catégorie de dépenses est la suivante: ~~0,03 million d'USD~~ **d'EUR** pour le matériel et les fournitures (0,6%); ~~0,59 million d'USD~~ **0,50 million d'EUR** pour les biens, les services et les intrants (11,9%); ~~3,14 millions d'USD~~ **2,68 millions d'EUR** pour les services tels que l'assistance technique, les consultants nationaux et internationaux, la formation, les ateliers et les séminaires (62,8%); ~~0,90 million d'USD~~ **0,77 million d'EUR** pour les salaires et les indemnités (17,9%); ~~0,34 million d'USD~~ **0,29 million d'EUR** pour les dépenses de fonctionnement (6,8%)."

Dans l'annexe, page 24, le tableau 2 est remplacé par le suivant:

Tableau 2

Coût par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'EUR)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Fonds de l'opération de prêt régionale</i>	<i>Don régional du FIDA</i>	<i>Don régional du Fonds de l'OPEP</i>	<i>Total</i>
1. Travaux	0	0	0	0
2. Matériel et biens	4,19	21,54	0	25,65
3. Biens, services et intrants	270,64	169,69	68,13	508,46
4. Services	892,46	1 003,85	786,80	2 683,11
5. Salaires et indemnités	394,94	371,00	0	765,94
6. Frais généraux	147,46	143,61	0	291,08
Total	1 709,69	1 709,69	854,85	4 274,23